



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la 10^e séance du conseil d'établissement tenue le 12 juin 2013 à 18 h, à l'école du Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Robert Denis,	parent, président
Patricia Ferron,	enseignante
Colette Laplante,	parent
Dominique Veillet,	parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Johanne Bédard,	directrice
Faïssel Lazaar,	président de l'O.P.P.
Louise Bisailon-Marcil,	membre de la communauté

ÉTAIENT ABSENTS

Eric Gloutnay,	parent
Carole Rock,	représentant du personnel de soutien
Véronique Vanier,	enseignante

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 18 h 03.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Sylvie Blais sera la secrétaire pour cette réunion.





3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Robert Denis, secondé par Carole Blanchard, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec les modifications suivantes :

Retrait du point 7.1.5 *sera enlevé à l'ordre du jour*;

Ajout du point 7.1.11 *Approuver les frais pour les dîneurs occasionnels*.

CE-12-13-73

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 22 mai 2013 (document joint)

Il est proposé par Robert Denis, secondé par Sylvie Blais, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

CE-12-13-74

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 22 mai 2013

7.2.2. Monsieur le président fera parvenir la lettre à la Commission scolaire d'ici les 5 prochains jours.

6. Paroles au public

Rien à signaler.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISIONS

7.1.1. Adopter budget 2013-2014 école et service de garde (document joint)

Madame Bédard nous explique le rapport sommaire de son budget pour l'année 2013-2014.

Les sommes attribuées comme allocation dont la catégorie est B ne peuvent être affectées à aucun autre budget.

Dans le montant dans allocations particulières il y aura un ajout de 1 500 \$ pour l'ouverture de la classe de maternelles. Comme il en coûtera 2 500 \$ en réalité, la différence sera prise dans le 85 699 \$ alloué au fonctionnement.

Nous aurons une compression budgétaire de 5 700 \$ pour 2013-2014.

Le conseil d'établissement aura un budget diminué de 30 \$.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

La gestion du budget sera à réajuster en octobre 2013.

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Robert Denis, d'approuver le budget 2013-2014.

CE-12-13-75

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2 Approuver le transfert du surplus du SDG (2012-2013) et de l'école s'il y en a un

Cette année, nous avons un surplus d'environ 20 000 \$ au service de garde. Après avoir fait les achats nécessaires et payé certaines sorties pour l'année 2013-2014, tout montant en surplus du SDG va être affecté au projet de la cour d'école. Il en sera de même avec les surplus de l'école s'il y a lieu.

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Robert Denis, d'approuver cette proposition.

CE-12-13-76

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3 Approuver le MATÉRIEL SCOLAIRE 2013-2014 (document joint)

Nous approuverons en même temps les effets scolaires.

Le prix total pour les cahiers du préscolaire sera finalisé en septembre car il y aura 3 nouvelles enseignantes. Pour la première année, il pourra aussi y avoir une différence car il y aura 2 nouvelles enseignantes. Une correction est apportée en troisième année : le montant sera de 91,50 \$. L'enseignante de la classe multiniveaux de 3^e-4^e ajustera le montant en septembre.

Les listes sont relativement les mêmes que l'année dernière. Une correction doit être apportée à la liste pour les maternelles : changer « 250 grammes Tutti Frutti ou l'équivalent » par « de type Tutti Frutti ».

Il est proposé par Colette Laplante, secondé par Dominique Veillet, d'approuver les listes du matériel scolaire et effets scolaires.

CE-12-13-77

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4 Approuver les effets scolaires 2013-2014 (document joint)

Approuvé au point précédent.

7.1.5

Supprimé.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

7.1.6 Approuver les règlements du SDG pour 2013-2014 (document joint)

Ce sont les mêmes règlements en général. Une correction sera apportée pour les journées pédagogiques. Le montant des sorties est maintenant de 15 \$ pour tous et les frais seront révisés le 1^{er} janvier 2014.

Il est proposé par Robert Denis, secondé par Carole Blanchard, d'approuver les règlements de SDG pour 2013-2014.

CE-12-13-78

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.7 Approuver la modification aux règlements de l'école pour 2013-2014 (feuille jointe)

Les élèves devront se vêtir de façon décente, c'est-à-dire une longueur convenable pour les jupes et les shorts. Des membres du personnel ont remarqué que plusieurs élèves n'ont pas une tenue appropriée pour le lieu, ainsi que le port de bonnes sandales et non pas de sandales de plage pour éviter des blessures possibles.

Il est proposé par Colette Laplante, secondé par Dominique Veillet, d'approuver la modification aux règlements de l'école pour 2013-2014.

CE-12-13-79

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.8 Approuver le rapport annuel (section Conseil d'établissement)

Le vote se fera par courriel puisque le rapport n'est pas finalisé.

7.1.9 Approuver le montant de 10 \$ supplémentaire demandé aux parents de 6^e année pour la soirée des finissants

Déjà approuvé par courriel.

CE-12-13-80

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.10 Approuver la date de l'assemblée générale des parents et de la première réunion du CE

L'assemblée générale aura lieu le 17 septembre 2013 à 19 h à la salle polyvalente. La rencontre pour le C.É. devrait se faire la semaine suivante, la date sera à reconfirmer à ce moment.

Il est proposé par Robert Denis, secondé par Sylvie Blais, d'approuver la date pour l'assemblée générale de 2013-2014.

CE-12-13-81

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ





7.1.11 Approuver les frais des dîneurs occasionnels

Les frais pour le service des dîneurs seront : le premier enfant 245 \$, le deuxième 245 \$, le troisième 122.50\$ et pour le quatrième gratuit. Le montant est établi par la commission scolaire. Pour les enfants qui auront oublié leur repas, le coût sera de 5 \$ pour un repas froid (à éviter si possible).

Pour les dîneurs occasionnels, les frais pour ce service coût seront de 3 \$ par présence.

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Patricia Ferron, d'approuver les frais pour le service des dîneurs occasionnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. DISCUSSION

Rien à signaler.

7.3. INFORMATION

7.3.1. Information sur la CONVENTION DE GESTION l'école; Évaluation des moyens à suivre

L'évaluation se fait en juin par les professeurs et, en septembre ils peuvent peut-être prendre d'autres mesures si nécessaire.

7.3.2. Suivi des dossiers

Arbres et cour d'école

La plantation a été faite en mai et il y aura une réunion la semaine prochaine pour la suite du projet de la cour d'école.

Organisation scolaire école du Parchemin et nouvelle école de Carignan

Septembre 2013 sera une rentrée scolaire avec beaucoup de nouveaux personnels. Il y aura trois nouveaux enseignants de maternelle, deux en première année, un pour la classe multiniveaux de 3^e-4^e année, un remplacement en 5^e année et un remplacement en 6^e année. Nous souhaitons une belle rentrée 2013-2014 à nos élèves et nos enseignants qui auront beaucoup de plaisir à la nouvelle école.

Madame Patricia Ferron, enseignante en maternelle, sera en congé différé pour toute l'année et, madame Chrystine Archambault, notre secrétaire, le sera pour une durée de 6 mois à partir de janvier 2014.

CE-12-13-82





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Nous souhaitons une belle continuité dans ses projets de vie à madame Lise Ménard.

8. Varia

Bonnes Vacances !!

Merci à monsieur Robert Denis, président du conseil d'établissement, pour toutes ces années passées avec nous et son super travail.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu en septembre 2013 à 19 h. Il est proposé par Robert Denis, secondé par Sylvie Blais, de lever l'assemblée. Il est 19 h 35.

CE-12-13-83

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Johanne Bédard, Directrice Robert Denis, Président

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal

